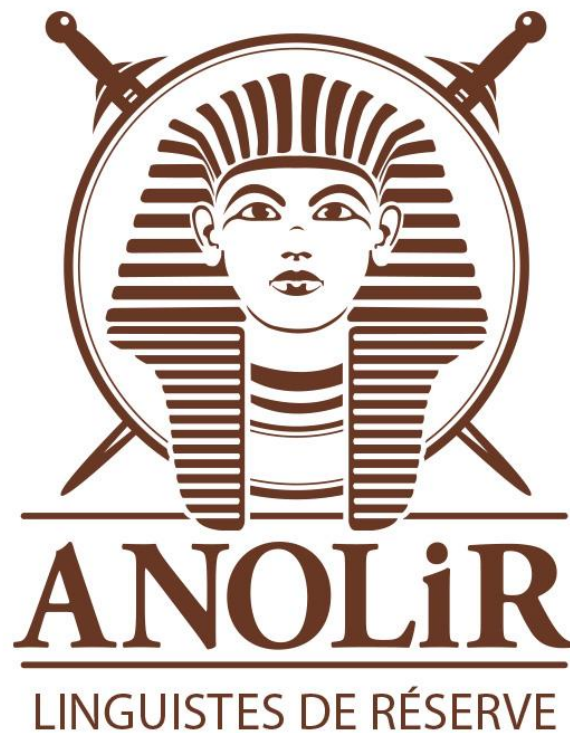




2020

Le Bulletin de l'ANOLiR



*Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre*



PUBLICATIONS 2020

En 2020 **notre association a publié :**

- le **Bulletin 2019** en début d'année ;
- Une **Lettre de l'ANOLiR** ;
- Un **annuaire**.

Ces documents ont été envoyés :

- *Au format papier à tous les membres à jour de cotisation ne disposant pas d'une connexion Internet ;*
- *Au format électronique à tous les membres à jour de cotisation disposant d'une connexion Internet ;*

Si vous n'avez pas reçu l'un de ces documents, n'hésitez pas à le demander.

(adresse en 4° de couverture)

AVERTISSEMENT

Les articles reproduits dans ce bulletin paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'ANOLiR ; cette dernière s'exprime à travers ses responsables élus et mandatés par le Conseil d'Administration ou le Bureau.

Dans un souci d'intérêt pour le lecteur, toutes les opinions peuvent être exprimées à condition qu'elles respectent un code de bonne conduite, dans lequel toute diffamation ou attaque personnelle sont notamment exclues.



SOMMAIRE

LE MOT DU RESPONSABLE DU BULLETIN	P. 7
--	-------------

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION	P. 9
-----------------------------------	-------------

□ In memoriam 2020	P. 9
Lieutenant-colonel (OLRAT/ORSEM) Loïc CONQUER	P. 10
Colonel OLRAT (H) Victor MATAOUCHEK	P. 12
Capitaine (OLRAT-ORSEM) Ludovic DU BOT de TALHOUËT	P. 16

HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES	P. 17
--	--------------

*Les articles ci-dessous sont réservés aux membres cotisants de l'ANOLiR.
Ils sont disponibles dans la rubrique 'Histoire' de notre site et dans la version
complète du Bulletin (partie privée)*

- | | |
|--|--|
| □ Souvenirs de Tanguy de Courson pendant la « drôle de guerre »
(du 2 septembre 1939 au 28 mai 1940)
<i>Lieutenant-colonel IRAT (H) Pierre POUSSIN</i> | |
| □ Interprète lieutenant Henri Vigier et officier interprète de
troisième classe Emmanuel Philippot
<i>Général (2S) Philippe AUGARDE</i> | |

LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

P. 19

- ❑ **La Grande Guerre – matrice du XXème siècle**
Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H)
Jean-Louis TROUILLON
P. 20
- ❑ **La problématique des lanceurs d'alerte**
Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN
P. 22
- ❑ **La formation des officiers de l'Armée de Terre en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Approche comparative et traductologique**
Colonel (OLRAT) Donatien LEBASTARD
Lieutenant-colonel (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC
Recension par le Lieutenant-colonel (OLRAT)
Jean-Louis TROUILLON
P. 26
- ❑ **Police, Garde Nationale et Armées fédérales Aux Etats-Unis : ces réalités peu connues**
Par le Lieutenant-colonel (R-GEND) André
P. 28
- ❑ **Dictionnaire interarmées d'artillerie**
Par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Claude LALOIRE
Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H)
Jean-Louis TROUILLON
P. 30
- ❑ **Lieutenant-colonel Michel KLEN : Femmes d'exception**
Recension par le lieutenant-colonel (OLRAT) Monique
P. 33
- ❑ **Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN : Dans les coulisses de l'espionnage**
Recension par Monsieur Paul-Edouard MARTIN
P. 35

L'ANOLiR

P. 39

- ❑ **Boutique**
P. 40
- ❑ **Bulletin d'adhésion**
P. 42
- ❑ **Notre association, notre médaille**
P. 43



LE MOT DU RESPONSABLE DU BULLETIN

Chère/cher camarade,

Une fois n'est pas coutume : le rédacteur habituel de cette page, notre président, le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin, me fait aujourd'hui l'honneur de me céder sa place pour introduire le *Bulletin de l'ANOLiR* nouvelle formule que vous avez entre les mains.

Traditionnellement, on le sait, notre revue paraissait en début d'année civile, ce qui présentait un certain nombre d'inconvénients, parmi lesquels la simultanéité de trois de nos publications : La *Lettre*, l'*Annuaire* et le *Bulletin*.



Par ailleurs, et ce qui était plus gênant, l'attente de l'annonce officielle des « promotions et nominations » nous obligeait souvent à retarder le « bouclage » du *Bulletin*, nous empêchant, dans les faits, de le sortir à date fixe d'une année sur l'autre.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de publier désormais le *Bulletin de l'ANOLiR* en fin d'année scolaire, c'est-à-dire, pendant l'été, espérant ainsi mieux satisfaire nos lecteurs.

Avec ses 56 pages - qui ne couvrent jamais que six mois d'activités depuis la dernière parution - , le *Bulletin* 2020 témoigne du dynamisme de l'ANOLiR et de l'engagement de ses membres dans la société civile et militaire et, si nous avons dû, comme tout le monde, nous adapter aux conditions de la crise sanitaire (en repoussant notamment notre voyage d'études à Madrid), nous avons su rester pleinement opérationnels en tant qu'association, comme l'ont brillamment démontré les opérations de vote par correspondance électronique, le conseil d'administration « en distanciel » et nos diverses visioconférences

Vous trouverez dans le *Bulletin de l'ANOLiR* 2020 l'hommage à nos camarades qui nous ont quittés ces derniers mois ainsi que l'ensemble des articles mis en ligne sur notre site depuis le mois de janvier 2020.

Je vous souhaite une bonne réception du *Bulletin* et une agréable lecture,

Capitaine (OLRAT) Vianney Martin



NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

In memoriam 2020

Les camarades qui nous ont quittés cette année



IN MEMORIAM LIEUTENANT-COLONEL (OLRAT/ORSEM) LOÏC CONQUER

par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Notre camarade est décédé tragiquement dimanche 16 février dans le crash d'un avion de tourisme dont il était copilote.

Né en 1958, appelé du contingent (cuirassier) en 1981, il avait ensuite brillamment exploré toutes les facettes du 'métier' d'officier de réserve. Il n'avait de cesse d'améliorer ses compétences, et il avait donc suivi tour à tour la scolarité ORSEM, l'IHEDN, le Joint Reserve Command and Staff College, et les cours de perfectionnement des linguistes de réserve. Angliciste confirmé, son tropisme pour les relations internationales était bien connu : Pionnier des échanges entre l'ESORSEM et le Canadian Forces College (CFC), scolarité complète à Toronto ; OPEX multiples (BiH, Afghanistan, ...) ; activités internationales associatives (VP France à la CIOR, parrainage de stagiaires étrangers de l'École de Guerre, voyages d'étude de l'ANOLiR) ou institutionnelles (CFRN Paris en 2016, organisation du Pèlerinage Militaire International...) et lui avait valu d'être décoré plus de 15 fois, y compris par nos alliés (LH, ONM, Army Achievement Medal américaine, ...).



Passionné d'aviation et pilote émérite, menant en parallèle une très belle carrière civile, il avait aussi fondé avec Elizabeth une famille nombreuse, tissé des liens approfondis avec les scouts de France et l'Église, et restauré en région parisienne une superbe propriété.

Ses grandes qualités humaines l'ont fait apprécier partout : généreux, dévoué, souriant, il consacrait une grande partie de son temps à la Défense et aux associations, parmi lesquelles l'ANOLiR, dont il a été six années durant le secrétaire général. Il a organisé pour nous plusieurs Conseils d'Administration, parisiens ou délocalisés, et le voyage d'étude à Copenhague restera dans les mémoires des administrateurs comme l'un des plus réussis. Il s'était également investi dans l'ANORABC, l'UNOR, la Réunion des ORSEM et l'ANRAT, dont il a été le premier secrétaire général.

Sa disparition brutale a sidéré tous ses amis, et ses obsèques ont été à la hauteur de son implication. La représentation militaire, d'active et de réserve, y a été dense, au point que l'église n'a pas suffi à contenir tous les participants. La messe a été célébrée par Guillaume, son fils, prêtre missionnaire au Cambodge, en présence de Mgr de Romanet, évêque aux armées et d'une douzaine de prêtres. Loïc repose maintenant au carré militaire du cimetière de Saint-Rémy les Chevreuse

Les témoignages d'amitié, de désarroi aussi, ont afflué de tous les organismes auxquels il avait servi, mais aussi de l'étranger : la CIOR, où il avait tissé des liens nombreux, le Danemark, l'Allemagne, le Canada, la Turquie, etc.

L'ANOLiR a tenu à être présente à ses obsèques, et ce sont pas moins de quatre Présidents et Membres d'Honneur et trois administrateurs qui ont accompagné Loïc en cette triste journée. Deux de nos Membres d'Honneur sont venus tout spécialement de l'étranger (Allemagne et Suisse), et trois épouses accompagnaient nos camarades, qui représentaient l'ensemble de notre association.

Comme beaucoup, je perds un camarade de longue date, un compagnon d'arme modeste dont le parcours est pourtant sans équivalent parmi les réserves aujourd'hui, et avant tout un ami, de ceux sur qui l'on peut compter.

Au nom de notre association, je présente à son épouse et à ses enfants mes plus sincères condoléances.

Repose en paix Loïc, tu peux être fier de ton parcours humain, militaire et professionnel.



14 juillet 2016, place de la Concorde.
Colonel (OLRAT) Stanislas de Magnienville ;
Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin ;
Lieutenant-colonel (OLRAT) Loïc Conquer



IN MEMORIAM

COLONEL OLRAT (H) VICTOR MATAOUCHEK

TRÉSORIER D'HONNEUR DE L'ANOLIR

par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès de l'un de nos camarades, membre d'honneur de l'ANOLIR.

Victor MATAOUCHEK, architecte DESA honoraire, colonel de réserve, s'est éteint sereinement lundi 25 mai à Chateaubriant.

Né en 1938, Victor était Officier de l'Ordre National du Mérite, et titulaire de la Médaille des Services Militaires Volontaires, échelon or.

Il était Trésorier d'Honneur de notre association, et avait dessiné notre médaille, ce qui est rappelé dans chacune de nos publications. Son nom et sa qualité figurent également sur notre site.

Dans les circonstances actuelles il n'y a pas eu de cérémonie, et la crémation s'est déroulée dans l'intimité familiale.

En 2003, pour les 75 ans de l'ANOLIR, Victor avait écrit pour nous la genèse de la médaille qu'il avait conçue. Il m'a semblé nécessaire de rappeler cette immense contribution à notre association.

HISTOIRE D'UNE MEDAILLE

par le Colonel (H) Victor Mataouchek
ORSEM-OLRAT (1970-1995)

C'est au début des années 80 que, venant du corps des ORSEM, je traversais la cour qui nous séparait alors du CLEEM, pour me joindre à la petite équipe qui animait - je pourrais même dire - ranimait, le corps assoupi de l'AGOLIR.

L'Association Générale des Officiers de Liaison Interprètes de Réserve était plongée, en effet, dans un sommeil bienheureux, telle la belle endormie.

Elle connaissait dans le fond, ce que connaissent maintes associations, un temps de repos succédant à une période d'intense activité. Une période qui avait vu naître, en particulier, les premiers glossaires, les premiers dictionnaires militaires de langues, précieux documents constitués et dactylographiés par les IRAT, tel celui de Bochko Givadinovitch, pour le serbo-croate.

Oui, l'AGOLIR avait beaucoup et bien travaillé. Mais la situation géopolitique de l'Europe - et du monde, à l'époque où, jeunes capitaines et chefs de bataillon du service d'état-major, nous comptions et recomptions les divisions du Pacte de Varsovie aux portes de l'Allemagne plus divisée que jamais - à nos portes mêmes, pariant sur la nationalité des unités du premier échelon : Allemands de l'est ? Polonais ? Tchèques ? Hongrois peut-être ? De toute façon poussés par les Russes. Par le gros constituant le deuxième échelon, qui allait déferler par-dessus les Allemands, les Polonais, les Tchèques et les Hongrois.

Les besoins du commandement face à la menace de l'est, étaient grands et précis. Le CLEEM disposait de ressources. Elles étaient importantes. Les sections, russe et tchèque en particulier, animées respectivement par le colonel Ignatovitch et le commandant Sandahl, comme leur satellite serbo-croate emmené par le colonel Bochko Givadinovitch, tous nous travaillions avec zèle.

Les missions d'interprétariat ou d'accompagnement, les voyages à l'étranger - comme celui que nous fîmes en octobre 1982 à Belgrade, et nos travaux au CLEEM comme nos

affectations de défense, tout cela nous porta naturellement à restructurer sur le plan associatif le corps des IRAT.

C'est dans ce cadre que naquit l'ANOLiR, l'Association Nationale des Officiers de Liaison (nous y tenions beaucoup) et des Interprètes de Réserve. Le conseil d'administration et le bureau, autour des colonels Michel Lambert et Bochko Givadinovitch, furent élargis et rajeunis, de sorte que toutes les sections, originalités, situation dans les réserves et âges y fussent représentés et fondus dans le même creuset.

L'idée de créer, au-delà d'un bulletin de liaison renaissant, un symbole représentatif de l'association et du corps des OLRAT, germa. Et ce fut lors d'une session du conseil d'administration qui se tint à la Tour Montparnasse, chez Bochko Givadinovitch, que nous nous retrouvâmes, Michel Lambert, Nicolas Vassilief, Francis Bidal, Michel Delemarle, Jean-Michel Gondinet, Patrick Jacques et moi-même, pour retenir l'idée d'une médaille. La médaille de l'ANOLiR. Un symbole et un objet que nous serions en mesure de créer pour promouvoir notre association, certes, mais aussi pour marquer de façon tangible et durable notre attachement, notre reconnaissance et notre haute estime à tous ceux qui avaient contribué à son rayonnement. Aux hautes autorités du commandement, à nos chefs, à nos présidents et administrateurs particulièrement méritants, aux personnalités extérieures de premier plan, aussi, qui nous paraissaient importantes à honorer.

Architecte - et par définition sachant dessiner, je vis converger sur moi les regards de mes camarades. C'est ainsi que je fus chargé d'élaborer un projet de notre médaille.

Je dois dire que non seulement ma formation et mon travail ne m'y avaient vraiment pas préparé, mais que je n'avais jusqu'alors jamais eu l'occasion d'y réfléchir et moins encore de m'y attaquer.

Mais je n'aimais pas décevoir et puis ce projet m'intéressait beaucoup. Il s'agissait en fait de créer quelque chose et cela, c'était dans mes cordes. Je m'installai donc à ma table à dessin et me mis à l'ouvrage.

Il faut d'abord rappeler qu'à l'époque, nous ne disposions d'aucun outil informatique - moi du moins -. Pas de PC, pas de logiciel, donc pas de CAO ni de DAO. Rien en somme d'autre que les moyens de l'époque. Du papier calque, des stylos Rapidograph, un té, quelques équerres, un compas Wild et une lame à rasoir. Pour gratter les petites erreurs. Je m'y attaquai des deux mains.

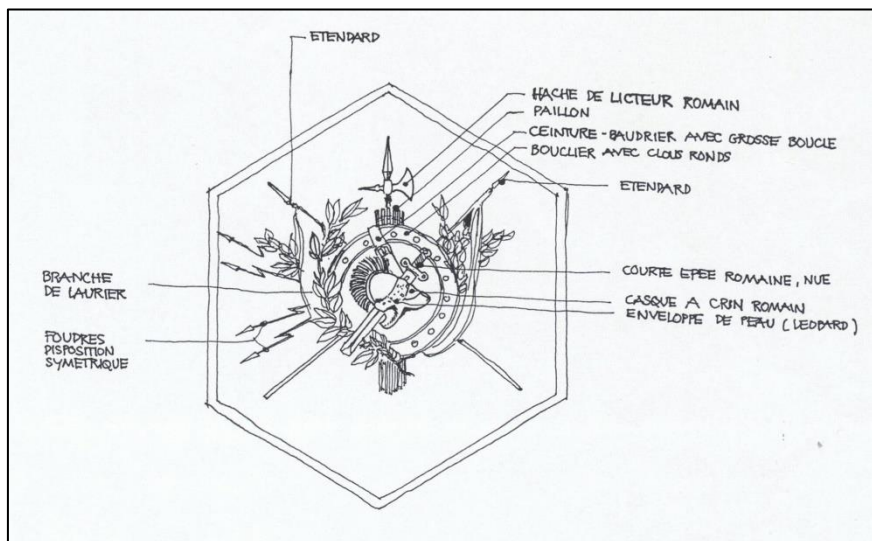
L'idée de départ était d'abord de bien choisir la taille, qui devait logiquement être celle d'une médaille classique, soit 70 à 90 mm de diamètre. Je choisis celle de 90, la plus grande, seule capable de contenir l'intégralité de l'inscription souhaitée, de manière lisible. Ensuite vint le choix de la forme. Devait-elle être classique et donc ronde, ou pouvait-elle et devait-elle être différente ? Et pourquoi ? Après quelques croquis je me rendis compte que la forme ronde, bien qu'incontestablement agréable à l'œil et à la main, présentait l'inconvénient de ne posséder en fait aucune ligne directrice, aucune orientation. Somme toute quelque chose d'assez banal, que l'on verrait mieux inscrit dans un écriin, dans un support volontairement limité, lui, comme un espace "inscrivant". Je partis donc sur la piste d'une autre géométrie simple et familière. Au-delà de l'aspect esthétiquement rassurant d'une forme géométrique simple, il fallait - mes premiers contacts avec les Ets DRAGO et la Monnaie de Paris me l'ayant appris - que la forme choisie fût simple et compatible avec les outils existants nécessaires à la fabrication des matrices et surtout de la découpe. Ce qui était en somme possible à envisager sans surcoût de fabrication inconsidérée. Comme dans la construction d'une maison ou d'un immeuble, tout est possible ou presque ! Mais gare au geste "gratuit". Celui que l'on fait pour se démarquer sans raison de ce qui est raisonnable, sans raison autre que de se faire plaisir. Cela coûte cher. Très cher, surtout s'il s'agit d'une édition limitée en nombre d'exemplaires successifs, pour ne pas dire confidentielle.

La forme hexagonale était née, sans clin d'œil à l'hexagone national, concept à peu près contemporain mais nullement à l'origine de mon inspiration. Avec l'hexagone je tenais ma

forme inscrite et inscrivante. Suffisante en soi. Restait à définir son axe directionnel de présentation et de lecture. Posé sur sa base ou sur sa pointe, en d'autres termes. Il suffit de regarder l'hexagone de notre médaille, pour se rendre compte que, posée sur sa base elle prend une apparence lourde, un peu écrasée. Sa hauteur de 78 mm est plus petite que sa largeur de 90 mm. Elle est empâtée. Il n'y a pas de mouvement. Posée sur la pointe, c'est l'effet contraire. Celui de l'élévation, celui qui impose au regard de se fixer le long d'une ligne verticale, bordée par deux côtés courts, une embase et en couvrement. Dressée comme un épi, elle est en quelque sorte le symbole de la vie. Donc celui du mouvement. C'est tout naturellement que le glaive, celui de l'Armée de terre s'y inscrira, manche vers l'embase, la pointe vers le couvrement, pour entraîner vers la conception de l'avant. La tête énigmatique du sphinx, l'un des emblèmes du renseignement et des interprètes, appliquée sur le globe terrestre symbole de l'universalité éclairée par le vif rayonnement de la connaissance et des compétences.

Au revers, les trophées de la guerre, encadrés par des rameaux : ceux de l'olivier, symbolisant la paix et la gloire, et ceux du chêne - la renommée et la force. La verticalité de la conception est ici suggérée par la hache de licteur, symbole de la République et celui du commandement que portaient les appariteurs devant les magistrats ou les empereurs de l'ancienne Rome. Les drapeaux enfin et dans l'éventail qui les accompagne, des éclairs, ceux des foudres de l'état-major.

Le modelé de l'ensemble en ronde bosse, permet de capter et d'accrocher la lumière, de créer aussi l'ombre qui adoucit jusqu'aux extrêmes limites des aplats qui vont mourir sur le double encadré des bords.



Le projet ainsi présenté au Conseil d'administration, sera adopté à l'unanimité. Il donnera très rapidement lieu à la fabrication des matrices puis à la frappe de notre médaille. Elle deviendra par transposition, l'emblème de notre association, illustrant son annuaire, son bulletin et son papier à lettres.

La conception de cette médaille fut pour moi une belle expérience. Une fierté aussi d'en faire le don à l'ANOLIR, à tous ceux qui furent mes compagnons, mes camarades et à tous ceux qui nous ont suivis et pour lesquels elle continue d'exister.

* * * * *

Le journal Le Télégramme a mis en ligne l'article ci-dessous.



Victor Mataouchek (2e à gauche) a été trésorier du Comité Renan, président de l'UTL et du Souvenir Français

Les Trégorrois auront une pensée pour Victor Mataouchek, décédé lundi, à Châteaubriant, où il résidait depuis plusieurs années. « Victor a été membre actif du Comité Renan dont il fut un temps trésorier. Il a été par ailleurs l'un des fondateurs de l'UTL de Tréguier et président pendant cinq ans de cette association », rappelle l'ancien maire adjoint Henri Le Bellec. Architecte et colonel de réserve, le défunt a longuement présidé aux destinées du Souvenir Français à Tréguier et était très impliqué dans les mouvements patriotiques du secteur.

<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/treguier/vie-associative-victor-mataouchek-s-est-eteint-29-05-2020-12558596.php>



**IN MEMORIAM
CAPITAINE (OLRAT-ORSEM)
LUDOVIC DU BOT DE TALHOUËT**

par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre camarade le capitaine (OLRAT-ORSEM) Ludovic du Bot de Talhouët le 15 mai dernier. **Ses obsèques seront célébrées lundi 22 juin prochain** à 14h30 à l'église du Saint Esprit (12e arrondissement). L'enterrement se déroulera au cimetière parisien de Bagneux, et sera suivi d'une collation partagée Boulevard de Reuilly.

Ludovic étant décédé subitement, sur la voie publique, le procureur de la République a demandé une enquête et le corps de notre camarade vient seulement d'être rendu à la famille, ce qui explique le long délai entre son décès et ses obsèques.

Affecté à l'EMAT/BRI, 3° degré complet d'Italien, Ludovic était OLRAT et ORSEM. Il était Chevalier des Palmes Académique, titulaire de la Médaille de la Défense Nationale, échelon bronze, de la Médaille des Services Militaires Volontaires échelon argent, et de la médaille Jeunesse et Sports échelon bronze.

Il était né le 15 mai 1961.



Ceux qui le connaissaient peuvent laisser un message sur le site inmemori à l'adresse

https://www.inmemori.com/ldubot-e51rb?utm_source=wa&utm_medium=share-link#.

***Le Président,
le Bureau et le Conseil d'Administration de l'ANOLiR
présentent à la famille et aux amis de nos camarades
leurs plus sincères condoléances***



HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES

*Les articles ci-dessous sont réservés aux membres cotisants de l'ANOLiR.
Ils sont disponibles dans la rubrique 'Histoire' de notre site et dans la version
complète du Bulletin (partie privée)*

**Souvenirs de TANGUY de COURSON pendant la « drôle de guerre »
(du 2 septembre 1939 au 28 mai 1940)**
Lieutenant-colonel IRAT (H) Pierre POUSSIN

**Interprète lieutenant Henri VIGIER
et officier interprète de troisième classe Emmanuel PHILIPPOT**
Général (2S) Philippe AUGARDE



LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

Les compétences des Linguistes Militaires, loin de se limiter à la connaissance des langues et cultures étrangères, sont multiples, cosmopolites, variées. Mais toujours, au cœur de leurs écrits, apparaît l'importance des langues – et des linguistes.

La Grande Guerre – matrice du XXème siècle

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H)

Jean-Louis TROUILLON

La problématique des lanceurs d'alerte

Par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN

La formation des officiers de l'Armée de Terre en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Approche comparative et traductologique

Par le COL (OLRAT) Donatien LEBASTARD

et le LCL (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC

Recension par le LCL (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

Police, Garde Nationale et Armées fédérales

Aux Etats-Unis : ces réalités peu connues

Par le Lieutenant-colonel (R-GEND) André

Dictionnaire interarmées d'artillerie

Par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Claude LALOIRE

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON

Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN : Femmes d'exception

Recension par le lieutenant-colonel (OLRAT) Monique

Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN : Dans les coulisses de l'espionnage

Recension par Monsieur Paul-Edouard MARTIN



LA GRANDE GUERRE - MATRICE DU XXE SIÈCLE
SOUS LA DIRECTION DE PHILIPPE BÉJOT, CHRISTIAN
BENOIT, JEAN-PIERRE LOPEZ ET RAYMOND WEY

Recension par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

Les Éditions Pierre de Taillac, bien connues pour leur collection « L'histoire militaire autrement », proposent aux passionnés un ouvrage collectif sur la Grande Guerre pour la rédaction duquel les codirecteurs ont fait appel à vingt-deux auteurs, historiens professionnels mais aussi militaires ou anciens militaires d'active ou de réserve appartenant à nos trois armées.

Préfacé par notre actuel CEMA le GDA François Lecointre, cet ouvrage de près de quatre-cents pages se compose de trois parties précédées d'une *Introduction Générale*. Les annexes comprennent, comme il est d'usage, des remerciements aux initiateurs du projet, dans ce cas les associations des amis des musées d'armées et du Service de santé et leurs présidents. On trouve également une brève biographie de chacun des auteurs et enfin des crédits photographiques car l'ouvrage est illustré de nombreuses photographies, ainsi que de reproductions de cartes postales, de dessins et d'affiches d'époque.

La 1^{re} Partie, d'une soixantaine de pages, intitulée *Vers la Guerre*, est constituée de deux chapitres, *2 août 1914* (deux articles) et *Les armées à l'orée de la Grande Guerre* (quatre articles).

La 2^e Partie intitulée *À l'Épreuve des Combats* porte, comme son titre l'indique, sur le conflit lui-même, elle est évidemment plus longue, environ cent-soixante pages. Elle comprend trois chapitres, *Les évolutions dans l'emploi des forces*, *La nécessité du combat interarmes* et enfin *Les hommes au front*. Cette partie est au total constituée de seize articles, l'un d'entre eux, intitulé *La Première Guerre mondiale, première guerre des langues*, retiendra notre attention car il est dû à notre camarade et Président le LCL Charles BERTIN. Les trois articles du chapitre sur *Les hommes au front* seront lus avec émotion par tous ceux d'entre nous dont un grand-père ou grand-oncle a vécu, souffert ou malheureusement disparu lors de ces combats.

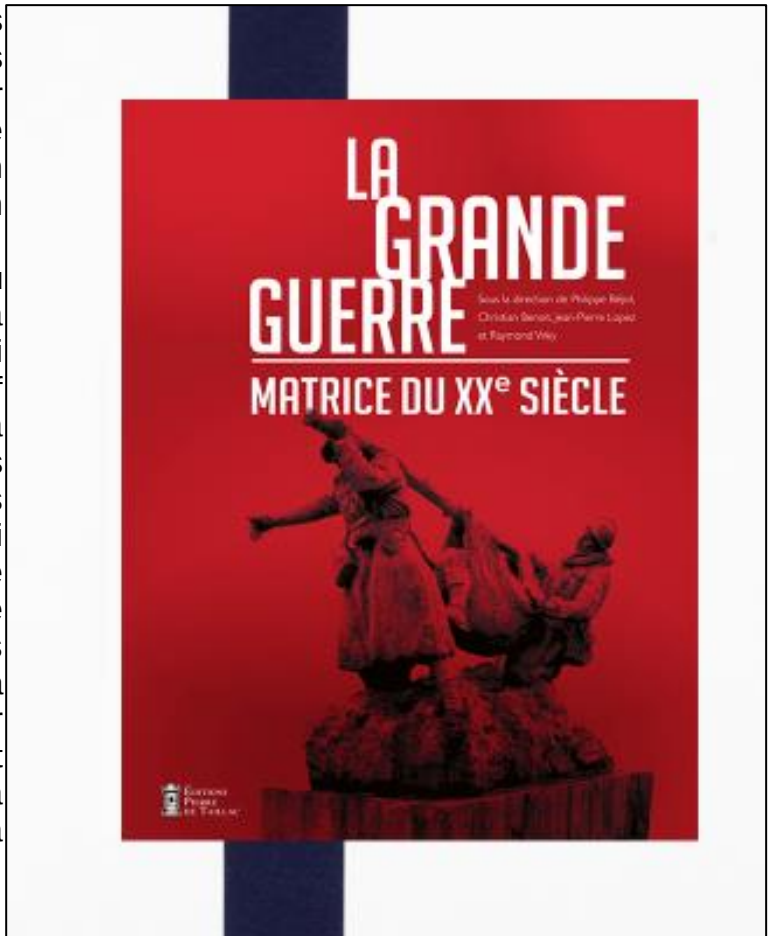
La 3^e Partie intitulée *L'Émergence d'une Société Différente* traite tout naturellement, en une centaine de pages, des suites et conséquences du conflit. Les trois chapitres qui la constituent sont d'abord *Les leçons de la guerre*, ensuite *Des acteurs nouveaux* et enfin *Le besoin de mémoire*. Cette partie est constituée de treize articles.

Une brève conclusion termine évidemment l'ouvrage.

Si l'organisation générale de ce recueil est tout à fait traditionnelle dans son approche chronologique, c'est-à-dire avant le conflit, pendant le conflit et après le conflit, le choix des sujets et leur variété retiennent particulièrement l'intérêt du lecteur. Le sous-titre retenu par les auteurs, *Matrice du XXe siècle*, est à cet égard révélateur de leurs intentions. L'approche retenue est non pas la description des combats, mais a pour ambition de montrer en quoi le conflit se situe dans une ère nouvelle dont il participe d'ailleurs à la création. L'intitulé de l'article sur *Les enseignements de la Grande Guerre pour le service de santé et leurs prolongements au XXe siècle* est une parfaite illustration de cette visée.

L'intérêt majeur de cette nouvelle publication sur la Grande Guerre réside dans une présentation qui pourrait apparaître anecdotique si le lecteur s'arrêtait à un article donné. Mais, outre la traditionnelle présence des armées de Terre, Air, Mer et du Service de Santé, la multiplicité et la fine granularité des sujets traités (puisque nous sommes entre linguistes rappelons l'article sur les langues déjà cité) apportent une information à la fois précise dans son détail et globalisante dans son traitement.

On va donc bien au-delà du traitement habituel d'un conflit, à savoir l'aspect purement guerrier qui n'est pas du tout ici l'objectif recherché. L'ouvrage tend en fait à amener le lecteur, à partir d'exemples concrets et que l'on trouve parfois rarement ailleurs (par exemple, qui n'a pas lu la page 62 ignore certainement qu'il existait déjà à cette époque un enseignement d'anglais au sein de la Marine Nationale !), à réfléchir de façon plus théorique sur ce conflit même si l'aspect purement humain n'est pas oublié ainsi que cela a déjà été mentionné avec l'allusion à la vie au front.



Le format retenu, sous forme de découpage en articles indépendants, permet aussi bien une lecture continue qu'une approche plus intermittente au gré de chacun et selon ses centres d'intérêt particulier.

Un livre à conseiller sans aucune hésitation donc, se démarquant des approches historiographiques les plus fréquentes, comme il sied d'ailleurs à l'éditeur de « L'histoire militaire autrement ».

Le site de l'éditeur permet la consultation de quelques pages de l'ouvrage à l'adresse suivante
<http://www.editionspierredetailac.com/nos-ouvrages/periodes-historiques/premiere-guerre-mondiale/la-grande-guerre-matrice-du-xxe-siecle>

ISBN-10 : 2364451280

ISBN-13 : 978-2364451285

26,90 €



LA PROBLÉMATIQUE DES LANCEURS D'ALERTE

Par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Michel KLEN

*Article précédemment publié dans la
Revue de Défense Nationale 2019/10 (N° 825), pages 96 à 100
Et sur le site Cairn.info (<https://www.cairn.info/>)*

Les révélations fracassantes d'Edward Snowden sur la surveillance de masse de la société pratiquée par la NSA (*National Security Agency*) ont mis en relief le rôle ambivalent des lanceurs d'alerte. D'un côté, l'action de ces protestataires est appréciée par l'opinion publique lorsqu'ils dénoncent un risque majeur dans les domaines de la santé publique et de la protection de l'environnement. De l'autre, leur engagement suscite des controverses lorsqu'il touche le secteur sensible de la défense nationale.

Définition

Un lanceur d'alerte est une personne, un groupe ou une institution qui, ayant connaissance d'un danger ou d'un scandale, adresse un signal d'alarme et, ce faisant, enclenche un processus de mobilisation collective. L'ambiguïté de cette expression est soulignée dans la langue allemande qui, pour définir ce genre de contestataire, est passée de *Denunziat* (celui qui dénonce) au temps de la Stasi, aux termes *Hinweisgeber* (celui qui donne un tuyau), *Enthueller* (révélateur), *Skandal aufdecker* (découvreur de scandale), *ethische Dissidenten* (dissident éthique). Mais sur Internet, les Allemands utilisent de plus en plus le mot anglo-saxon *whistleblower*.

Au départ, cette notion d'appel à la mobilisation contre une menace pouvant porter préjudice à l'intérêt général était limitée aux secteurs de la médecine et de l'écologie. Dans ces matières qui concernent la vie quotidienne, les lanceurs d'alerte qui ont dénoncé les scandales du produit pharmaceutique Mediator, de l'amiante et de la déforestation ont eu une influence positive pour la société. Leur action courageuse a incité les autorités à prendre des décisions urgentes afin d'entraver certains comportements néfastes pour l'humanité. Par la suite, l'article 6 de la loi Sapin-2, relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique (9 décembre 2016) a élargi le champ des alertes : « Un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, une violation manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, [...], ou un préjudice grave pour l'intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance. Les faits, informations ou documents, [...] couverts par le secret de la défense nationale, [...] sont exclus du régime de l'alerte défini par le présent chapitre. » Sur ce sujet, les États-Unis ont une vision identique à celle de la France : les renseignements classifiés qui concernent la défense nationale ne doivent pas être divulgués par les lanceurs d'alerte ni d'ailleurs par aucun citoyen. Et c'est bien là que le bât blesse pour Edward Snowden, contractuel à la NSA, qui a diffusé des données secrètes relatives à la protection de son pays contre la menace terroriste et le crime organisé.

Le révolté de la NSA

La décision de Snowden de dévoiler les activités de la NSA a été longuement réfléchie. Après avoir téléchargé des centaines de documents confidentiels, l'agent secret déserte fin mai 2013 et se rend à Hong Kong où il a donné rendez-vous à deux correspondants avec lesquels il a échangé les mois précédents des messages cryptés. Les deux bénéficiaires des confidences sont le journaliste Glenn Greenwald, chroniqueur pour l'édition américaine du *Guardian*, et Laura Poitras, réalisatrice de documentaires politiques. Les révélations chocs sont publiées dans la presse le 5 juin 2013. Sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par les États-Unis pour violation de l'*Espionage Act*, le révolté de la NSA est contraint à l'exil. Il quitte l'ancienne colonie britannique et prend un vol de l'Aeroflot pour se rendre à Quito (où il pense, à l'instar de Julian Assange, le fondateur de *Wikileaks*, obtenir l'asile politique de l'Équateur). Le trajet comporte une escale à Moscou. C'est ainsi que Snowden arrive en Russie le 23 juin. Mais la halte prévue de vingt-quatre heures va se prolonger. Les autorités locales vont s'intéresser de très près à ce transfuge détenteur de secrets. Au final, le lanceur d'alerte américain n'ira jamais à Quito. Le 1^{er} août, le Kremlin lui accorde le statut de réfugié politique. Les Russes sont ravis de cette aubaine qui va leur permettre d'avoir accès à des renseignements classifiés. Les divulgations concernent non seulement les programmes d'interception de la NSA, mais aussi les activités de surveillance opérées conjointement sur toute la planète par les services américains, britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais.

Les autres lanceurs d'alerte

Une décennie avant Snowden, un cadre supérieur de la NSA, vétéran décoré de la marine américaine, Thomas Drake, avait dénigré en 2001 les activités de l'agence aux « grandes oreilles ». Ses critiques portaient en particulier sur le projet *Trailblazer*. Ce programme d'écoute lancé en 1990 pour suivre certaines organisations mafieuses fut annulé en 2010. Inculpé en 2011 et bien que risquant trente-cinq ans de prison, l'ancien agent de renseignement ne sera condamné qu'à une peine d'un an de probation et de travail communautaire. À la même époque, un autre fonctionnaire de la NSA, William Binney, avait démissionné de l'agence où il avait servi pendant trente ans, puis s'était livré à une campagne de discrédit à l'encontre de ses anciens employeurs. Encensé par les médias, le protestataire recevra en 2015 le *Sam Adams Award*, une distinction remise à un professionnel du renseignement pour ses positions en faveur de l'éthique. William Binney n'a fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire, car, contrairement à Snowden, il n'a jamais révélé des informations classifiées.

Dans la même veine de dénonciation de la politique de surveillance de masse orchestrée par la NSA, d'autres contestataires ont fait la une de l'actualité. Parmi ceux-ci : Mark Klein, un technicien américain de l'entreprise AT&T (fournisseur de services téléphoniques), Thomas Tamm, un ancien avocat ayant travaillé au ministère de la Justice quand les responsables de ce département s'étaient penchés sur le programme d'écoutes de citoyens américains.

Le premier lanceur d'alerte dans la sphère du renseignement fut cependant Daniel Ellsberg, qui a fourni en 1971 au *New York Times*, puis au *Washington Post*, un rapport confidentiel de 7 000 pages sur l'état de l'armée américaine et des plans d'opérations conçus par le haut état-major pendant la guerre du Vietnam. L'affaire est connue sous le nom de *Pentagon Papers*. Elle a fait l'objet d'un film de Steven Spielberg en 2017. Le dénonciateur, un analyste à la *Rand Corporation*, fut poursuivi pour espionnage et conspiration. Ses

révélations étaient en effet susceptibles de porter gravement atteinte au moral de l'institution militaire et de faire échouer des actions planifiées en entraînant des pertes considérables. Mais Daniel Ellsberg, bénéficiant du climat de confusion créé par le scandale du Watergate, sera finalement acquitté. À l'instar de l'attitude de Snowden, son comportement reste cependant équivoque. Pour certains commentateurs, il apparaît comme un témoin hardi qui a eu le courage de divulguer les erreurs de son pays dans l'aventure vietnamienne. Pour d'autres, c'est un fouineur malsain et un traître à la patrie dont le succès médiatique a nui terriblement à l'armée américaine et profité à l'adversaire communiste qu'elle combattait. Aux yeux des historiens, l'engagement de Daniel Ellsberg est donc controversé. Cette équivoque affecte d'ailleurs les lanceurs d'alerte qui agissent dans la sphère sensible de la défense nationale.

La controverse

Dans le domaine de la défense en général, et du renseignement en particulier, la prétention déraisonnable à la sacro-sainte transparence peut s'avérer un jeu dangereux. Sur ce chapitre, les autorités militaires sont claires : l'intérêt supérieur de la Nation doit prévaloir sur les postures angéliques et précipitées. La ligne de conduite des lanceurs d'alerte est admissible lorsqu'elle dénonce des risques majeurs qui ont trait à des craintes sanitaires et à la préservation de la nature. Elle peut, en revanche, entraîner des conséquences néfastes pour le pays, lorsqu'elle s'immisce dans des affaires concernant la sécurité des citoyens, un domaine qui exige la discrétion. Très souvent l'action spectaculaire des lanceurs d'alerte est animée par des craintes légitimes, mais trop fréquemment, elle est stimulée par la fièvre de la célébrité, les sirènes de l'utopie et les emballements médiatiques. Dans le secteur de la défense, où certains sujets doivent absolument rester confidentiels, ce type de contestation est proscrit. Il est même sanctionné par la loi. En France, le traitement de cette infraction et les peines encourues sont notifiés dans des instructions ministérielles de la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), un organisme des services du Premier ministre géré par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

L'amplification des moyens de surveillance de la NSA est la résultante du traumatisme subi par les Américains le 11 septembre 2001. Ce choc émotionnel a poussé Washington à réagir pour prévenir un autre drame de ce type. L'attitude de Snowden et de ses laudateurs est de la sorte en décalage complet avec l'éthique de la communauté du renseignement, une entité que le jeune dissident a pourtant intégrée à sa demande et pour laquelle il possédait l'habilitation secret-défense. Dans sa démarche, l'espion repent, emporté par sa fougue juvénile, a fait preuve d'une certaine candeur. Après les deux mandats de George W. Bush, il pensait que l'élection de Barack Obama, honoré par le prix Nobel de la paix en 2009, allait entraîner une diminution des missions de la NSA et donc restreindre la mise sous surveillance d'une grande partie de la planète par les États-Unis. Or, lorsqu'il a été en fonction à la Maison-Blanche, le Président démocrate n'a pas réduit les actions de renseignement, en particulier celles qui touchent aux interceptions des communications. Bien au contraire. L'aggravation de la menace terroriste a conduit Washington à une politique réaliste de prévention qui a balayé toutes les postures naïves. Contrairement à ce que prétend la vulgate populaire, les Américains ne sont pas les seuls à pratiquer une politique de surveillance à grande échelle. Tous les pays du monde, y compris les États de droit, ont, à des degrés différents, des dispositifs d'écoute. C'est notamment le cas de la Russie qui possède son propre réseau, certes moins important que celui de la NSA. En 1995, une loi a (officiellement) permis aux services de Moscou d'écouter les communications. Ainsi a été établi le réseau SORM (littéralement en russe « système pour

activité d'enquête opératoire »). Le premier, SORM 1, était destiné à contrôler les échanges téléphoniques (en fait à déceler et exploiter les informations sensibles). En 1998, SORM 2 sera étendu à Internet, puis une décennie plus tard, SORM 3 bénéficiera d'équipements perfectionnés pour intercepter les transmissions de toute nature pendant les Jeux olympiques d'hiver à Sotchi en 2014.

Le mythe Big Brother

Le champ d'action des « grandes oreilles » est particulièrement vaste. Il concerne la collecte et l'exploitation des informations issues de l'exploration électronique (*ELINT, Electronic Intelligence*). La NSA est de loin le plus grand employeur de mathématiciens, d'informaticiens et d'électroniciens au monde. Ses effectifs demeurent un secret d'État. Les spécialistes estiment qu'environ 50 000 agents travaillent directement à son profit. À ces permanents s'ajoutent des dizaines de milliers de correspondants répartis sur l'ensemble de la planète. Basée à Fort Meade dans le Maryland, l'agence dispose de centres opérationnels implantés non seulement aux États-Unis (en particulier le site *Data Mega Center* de Bluffdale dans l'Utah et de Kunia à Hawaï), mais aussi en Grande-Bretagne (Menwith Hill dans le Yorkshire) et en Allemagne (Bad Aibling en Bavière). Elle possède également des centaines de stations d'écoute et de réception satellitaire dans de nombreux pays (Canada, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Norvège, Turquie, Panama, Japon, Royaume-Uni). Officiellement, ces stations n'existent pas. C'est précisément ce caractère de confidentialité indispensable qui lui a valu des surnoms ironiques liés à la traduction de NSA : « *Never Say Anything* » (N'en dites jamais rien) et « *No Such Agency* » (une telle agence n'existe pas).

Big Brother traduit une évidence. Le chef suprême imaginé en 1949 par George Orwell dans son célèbre roman d'anticipation, *1984*, et qui contrôle un empire par un réseau d'information technique et humain élaboré, a aujourd'hui les traits de la NSA (et d'autres dispositifs d'interception des communications dans beaucoup de pays). La société de surveillance planétaire prévue par l'écrivain britannique n'est plus un mythe. Pour maints observateurs elle est même jugée nécessaire pour mieux identifier et contrôler les filières du crime organisé, le grand banditisme, les flux de marchandises où se dissimulent drogue, armes et trafics d'êtres humains, les cellules terroristes, les organisations extrémistes et les réseaux d'espionnage. Comme dans le récit de George Orwell, cette posture de prévention est souvent implorée par une partie significative du grand public pour se protéger des fléaux qui menacent les personnes et les biens dans la société. Elle a pris une dimension supérieure avec le développement exponentiel des moyens informatiques. Ce constat lucide n'a pas fini d'enflammer le sempiternel débat pour trouver un juste équilibre entre la liberté, valeur fondamentale de la démocratie, et la sécurité, concept indispensable pour assurer une vie sereine aux citoyens.



LA FORMATION DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE TERRE EN FRANCE, AU ROYAUME-UNI ET AUX ÉTATS-UNIS. APPROCHE COMPARATIVE ET TRADUCTOLOGIQUE

*Par le COL (OLRAT) Donatien LEBASTARD
et le LCL (OLRAT) Aleksandar STEFANOVIC*

Recension effectuée par le LCL (OLRAT) Jean-Louis TROUILLON

La revue universitaire *Les Études Françaises Aujourd'hui* éditée par la **Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade** publie, dans son numéro 11 de 2019 (ISBN 978-86-6153-608-3), un article rédigé par deux de nos camarades.

Le COL Donatien LEBASTARD et le LCL Aleksandar STEFANOVIC sont les coauteurs d'un passionnant article (pages 131-147) intitulé *La formation des officiers de l'armée de terre en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Approche comparative et traductologique*.

Comme pour toute publication de recherche dans une revue scientifique cet article comprend un résumé suivi de mots-clés. Ces derniers, ainsi que le résumé, sont proposés aussi bien en français qu'en serbe. L'article se termine par une brève bibliographie suivie d'une webographie. Compte tenu du sujet, l'absence de résumé en anglais peut apparaître surprenante pour qui n'est pas au fait des habitudes et normes des publications universitaires. Ces dernières demandent en effet, en principe, un résumé dans la langue nationale de la revue et un autre en anglais. Une revue publiée en Serbie présente donc fort logiquement un résumé en serbe mais, s'agissant d'une revue éditée en français, le choix de notre langue au « détriment » de l'anglais apparaît évident.

Cet article intéresse les linguistes militaires à double titre.

Tout d'abord pour les questions qu'il pose aux niveaux traductologiques théoriques et pratiques auxquelles tout traducteur qu'il soit civil ou militaire, qu'il s'agisse d'un document spécialisé ou non spécialisé, et quel qu'en soit le genre, du journalistique au technique ou au littéraire, se trouve systématiquement confronté.

Le second point d'intérêt réside dans l'angle d'approche choisi par nos camarades qui donnent avec raison la priorité à la connaissance de la culture du milieu, ici le milieu militaire et plus particulièrement la formation des officiers dans les armées de terre française, américaine et britannique. Il faut signaler que ce second point est d'ailleurs, depuis ces dernières décennies, régulièrement pris en compte dans les cursus universitaires où les langues étrangères sont maintenant enseignées comme véritables outils de travail et non, comme cela fut longtemps le cas, comme simples composantes de la culture individuelle. La connaissance du milieu professionnel s'avère donc alors une des composantes de l'apprentissage.

C'est ainsi que les dix premières pages nous proposent une description très détaillée des institutions et des formations offertes dans chacun des trois pays, et ce depuis le recrutement initial des futurs officiers jusqu'aux étapes et niveaux correspondant aux plus hautes fonctions et donc aux grades les plus élevés. La richesse et l'exactitude des informations fournies par ces pages méritent d'être signalées.

Les quatre pages suivantes reprennent, sous forme de tableaux, l'ensemble des dénominations de ces différentes formations dans chacun des trois pays, ainsi que les diplômes de l'enseignement général secondaire et supérieur allant, pour la France, du baccalauréat au doctorat.

La première colonne du tableau est dédiée aux établissements français et aux cours dispensés dans ces derniers. Les deuxième et troisième colonnes du tableau présentent les entités américaines et britanniques que l'on peut comparer, de par leur recrutement, leur niveau et leurs formations, aux entités françaises citées dans la première colonne. Précisons bien qu'il s'agit à ce niveau de comparaisons et non d'équivalences, l'équivalence parfaite n'existant pas.

Dans la quatrième colonne, nos camarades proposent une traduction possible en anglais pour chacun des cas présentés en colonne 1. Parmi les différentes possibilités généralement offertes au traducteur les auteurs ont donc privilégié la traduction plutôt que l'équivalence ou l'emprunt direct, deux procédés auxquels nous n'avons généralement recours qu'en cas d'urgence, lors d'une session d'interprétation simultanée par exemple, ou en absence d'une norme de traduction déjà établie et reconnue. Les pages descriptives précédant le tableau suffisent en effet à montrer, dans un contexte professionnel, le danger de l'emploi d'équivalences qui seraient toutefois sans doute acceptables pour un public non spécialisé. Quant à l'emprunt, nous savons qu'il est presque toujours une solution de facilité. Le seul « semi-emprunt » accepté par nos camarades est pour le nom *Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan* qu'ils nous proposent de rendre en anglais par *Saint-Cyr Coëtquidan College* mais il s'agit là d'un nom propre de tradition et toponymique ne possédant pas de traduction avérée en langue anglaise. Notons que les traductions proposées sont aussi bien valables en anglais US qu'en anglais UK, et probablement aussi pour d'autres forces anglophones. Cette colonne, à considérer comme un glossaire français-anglais de 21 termes, s'adresse évidemment à nous tous, linguistes francophones, qui avons eu ou avons encore à traduire des documents officiels ou à présenter notre système de formation à des interlocuteurs étrangers. Nous avons là des propositions de normes avec justification tout à fait acceptable des choix, mais l'utilisateur anglophone qui voudrait traduire vers le français ne trouvera pas ici son compte, ce glossaire n'est en effet ni conçu ni construit pour être utilisé en ce sens. Cette approche du français vers l'anglais présente un rappel de lexicographie tout à fait intéressant puisqu'il montre une nouvelle fois qu'une simple inversion, telle qu'on peut la créer facilement avec un tableur, ne fonctionne pas toujours systématiquement lors de la création d'un dictionnaire bilingue à double entrée.

En conclusion, rappelons que l'objectif final d'une traduction est, selon une phrase bien connue des théoriciens de la traductologie, de « permettre l'autonomie du destinataire », c'est-à-dire de lui permettre de s'approprier dans sa langue et dans sa culture ce qu'était le message d'origine. Les choix opérés par nos camarades apparaissent bien répondre à cette définition.

Souhaitons que cet article soit porté à la connaissance des professeurs et des élèves de nos différentes institutions, ce qui ne devrait présenter aucune difficulté de droit d'auteur, il est en effet libre d'accès en ouvrant le lien hypertexte :

http://doi.fil.bg.ac.rs/pdf/eb_ser/efa/2019-11/efa-2019-11-ch9.pdf.



POLICE, GARDE NATIONALE ET ARMÉES FÉDÉRALES AUX ÉTATS-UNIS : CES RÉALITÉS PEU CONNUES

Par le Lieutenant-colonel (R-GEND) André

Tribune publiée sous sa forme originale dans le Figaro du 5 juin 2020

Les émeutes qui secouent les États-Unis donnent lieu à de nombreuses analyses. Toutefois, une approche souvent lacunaire ne permet pas d'envisager la situation dans sa complexité. On a pu entendre que l'antagonisme entre les forces de l'ordre et la communauté noire durait depuis « *des décennies* ». C'est vrai. Cependant, si le parallèle avec les émeutes des années 1960 paraît pertinent, la physionomie des forces de police américaine a suffisamment changé depuis pour qu'on dépasse la simple équation policier blanc contre citoyen noir. Comme dans le reste de la société américaine, le combat pour les droits civiques a mené à des dispositifs de recrutement préférentiels dans la police afin de contrebalancer les inégalités, voire les interdictions, qui prévalaient à l'époque.

Alors que la communauté noire représente aujourd'hui presque 14 % de la population des États-Unis, 13,3 % des plus de 800 000 policiers que compte le pays sont noirs. Malgré des progrès lents et difficiles, l'intégration des minorités ethniques au sein des forces de police américaines est une réalité qui tranche avec ce qu'elles étaient dans les années 1960. Le nombre de policiers noirs a doublé entre 1987 et 2013. Ils sont plus nombreux que leurs collègues blancs dans certaines villes, ce qui a conduit, à Détroit, à un procès contre la municipalité pour discrimination envers les candidats blancs à ces fonctions.

Certes, on trouve moins de noirs dans les postes à responsabilité, néanmoins même à ce niveau un changement est perceptible. Le chef de la police de Minneapolis, Medaria Arradondo, vient d'une famille d'origine mexicaine et noire. Ceci étant, les policiers noirs sont plus souvent affectés dans les unités de terrain, et notamment celles présentes dans les quartiers à dominance noire. On peut se demander pourquoi cela ne semble pas avoir d'effet positif sur les relations entre la communauté noire et la police. Selon la sociologue Alex Vitale, du Brooklyn College, les policiers, noirs ou blancs, ne sont guère différents. Ils feraient preuve de la même capacité à utiliser la force en procédant à l'interpellation d'un individu noir. Certaines études indiqueraient que quelle que soit l'origine ethnique d'un policier, la culture de l'uniforme prendrait le pas sur sa culture personnelle face au risque et sous la pression du groupe, et qu'il vivrait toute confrontation sur le mode « eux » contre « nous ».

Dans un article du *Washington Post*, Lydia DePillis notait que des recherches menées en Floride et dans l'Indiana tendaient même à démontrer que les policiers noirs usaient plus souvent de la force que leurs collègues blancs en cas de tension, et qu'ils arrêtaient plus de suspects noirs. Les études d'opinion indiquent que les habitants des quartiers noirs qui côtoient des policiers noirs conservent majoritairement une vision négative de la police. Quoi qu'il en soit, en résumant les relations entre police et communauté noire à l'unique question de la couleur de peau, le slogan « *Black Lives Matter* » ne rend pas compte d'un paradoxe : il arrive que des suspects noirs soient tués par des policiers issus de leur propre communauté.

Beaucoup de policiers appartiennent par ailleurs à la Garde nationale, force militaire placée sous le commandement du gouverneur de l'État. Il peut l'utiliser pour des secours aux populations en cas de catastrophe naturelle, mais aussi pour des missions de maintien de l'ordre. Dans les rangs de cette force constituée à plus de 80 % de réservistes, on trouve de nombreux policiers et pompiers, souvent anciens soldats d'active qui poursuivent une carrière militaire dans la réserve. Lorsque la Garde nationale passe sous commandement fédéral pour être envoyée en opération extérieure, comme en Afghanistan ou en Irak, des petites villes perdent parfois pour un an bon nombre de leurs policiers et de leurs pompiers. Il arrive que le maire serve dans la Garde nationale. Brent Taylor, maire de North Ogden, ville de 17 000 habitants dans l'Utah, est mort en service en Afghanistan le 3 novembre 2018. On a pu lire ou entendre qu'on allait « *faire venir* » la Garde nationale pour rétablir l'ordre. Il s'agit d'un abus de langage, la Garde nationale étant une force locale présente sur place toute l'année. Dans le cadre d'un déploiement ordonné par le gouverneur, comme dans les grandes villes américaines depuis fin mai, la mobilisation des policiers, pompiers et autres fonctionnaires membres de la Garde nationale dont les missions civiles sont elles aussi nécessaires fait l'objet d'un compromis entre les autorités locales militaires et civiles. Certains policiers rendent alors momentanément leur badge et retournent dans la rue revêtus d'un uniforme militaire.

Il est crucial de comprendre que les gardes nationaux convoqués par leur gouverneur sont les seuls militaires habilités à intervenir dans des missions de police. Une loi dite Posse Comitatus Act, adoptée en 1878 dans le contexte de l'après-guerre de Sécession, interdit formellement toute intervention des armées fédérales comme forces de l'ordre sur le sol des États-Unis. Cette loi est un pilier de la démocratie aux États-Unis. Le Posse Comitatus Act connaît une seule exception. Lorsqu'un État refuse d'appliquer les lois de la République, le Congrès peut permettre l'usage de la force militaire fédérale. Complémentairement, l'Insurrection Act de 1807 prévoyait que le président puisse envoyer des troupes fédérales soit à la demande d'un gouverneur menacé par des troubles graves, soit, sans l'avis du gouverneur, pour protéger des citoyens américains en péril. C'est sur ce fondement juridique que le président Eisenhower envoya en 1957 les parachutistes de la 101^e division aéroportée à Little Rock, Arkansas, pour contraindre le gouverneur à mettre fin à la ségrégation raciale dans les écoles et protéger les étudiants noirs.

Cependant les clauses permettant l'intervention des troupes fédérales sans l'assentiment des gouverneurs requièrent des conditions légales si complexes que le président George W. Bush, à la suite d'une tentative infructueuse d'intervention de l'État fédéral dans la gestion de l'ouragan Katrina en Louisiane, encouragea en 2006 la réforme de l'Insurrection Act pour renforcer les pouvoirs présidentiels. Les gouverneurs des cinquante États, objectant que la nouvelle loi menaçait gravement l'équilibre prévu par la constitution, obtinrent l'abrogation de la réforme par le Congrès deux ans plus tard.

Aussi, quand le président américain, agacé par ce qui lui paraît être le laxisme de certains gouverneurs du camp politique opposé au sien, annonce qu'il pourrait faire intervenir les forces armées fédérales pour mettre fin aux émeutes dans le cadre juridique de l'Insurrection Act, il entre sur un terrain constitutionnellement très glissant. À moins de se contenter d'agiter cette menace comme un levier politique, il devrait démontrer que les gouverneurs concernés ne sont pas en mesure de protéger leurs citoyens d'un grave péril, mais il y a fort à parier que ces mêmes gouverneurs attaqueraient aussitôt la décision du président en justice, ce qui pourrait avoir pour conséquence de suspendre toute action de sa part.



DICTIONNAIRE INTERARMÉES D'ARTILLERIE PAR LE LCL OLRAT (H) JEAN-CLAUDE LALOIRE

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON

Notre camarade le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Claude LALOIRE, décidément infatigable, nous propose un nouvel outil de travail. Grammaticalement, ce *un* de *un outil* doit bien être considéré en tant qu'*article* et non en tant qu'*adjectif numéral*, car il s'agit, avec ce nouvel opus, de rien moins que d'un volumineux ensemble de six tomes, le tout formant un remarquable dictionnaire bilingue français-anglais et anglais-français de l'artillerie. L'ensemble est publié par les éditions L'Harmattan qu'il faut une nouvelle fois remercier pour l'aide qu'elles apportent à la diffusion du savoir dans des niches rares, mais indispensables, souvent connues des seuls mondes de l'université ou de la recherche et de certains milieux professionnels.

La préface, signée par notre actuel CEMA, le général d'armée François Lecointre, rappelle que l'artillerie fut une « Véritable révolution dans l'art de la guerre » et qu'avec elle « les hommes de guerre [devaient] devenir des hommes instruits et cultivés pour maîtriser la mise en œuvre d'une arme scientifique ». La physique, la balistique, la chimie sont effectivement devenues les bases de cette nouvelle arme auxquelles se sont ensuite ajoutées, pour des raisons tactiques et de manœuvre propres à l'arme, la topographie et la météorologie.

Et, à propos du troisième volume qui traite de ces deux disciplines, il faut féliciter notre camarade de leur avoir consacré un tome particulier, au sein des forces elles n'intéressent effectivement pas que les artilleurs. On peut signaler en outre que certaines professions civiles y trouveront également leur compte, et que les différents tomes peuvent être acquis indépendamment les uns des autres.

L'artillerie ayant très tôt quitté le seul milieu terrestre pour s'imposer également sur les eaux, et plus tard dans les airs, on comprend la nécessité d'un travail interarmées sur le sujet, une approche consacrée indépendamment à chacune des trois armées aurait en effet créé de multiples doublons inutiles.

Le titre DICTIONNAIRE INTERARMÉES D'ARTILLERIE est à la fois le titre de l'ensemble de la publication et le titre du premier des six volumes. Les trois premiers sont pour la version français-anglais et les trois suivants pour la version anglais-français. Pour chacune des deux langues, les contenus proposés sont les suivants :

Tome 1 : Dictionnaire interarmées d'artillerie : Obus, roquettes, bombes

Tome 2 : Dictionnaire interarmées d'artillerie guidée & Dictionnaire NRBC : Nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique

Tome 3 : Dictionnaire de topographie & Dictionnaire de météorologie

Comme pour toutes les actuelles publications de ce type, les ouvrages sont disponibles en format papier ou version numérique PDF, ce dernier étant donc consultable sur tout type de lecteur.

L'ensemble des volumes contient un total de 18 000 mots et expressions d'origine francophone ou anglophone et, dans ce dernier cas, américaines, australiennes, britanniques ou canadienne pour la plupart, ainsi que près de 9700 sigles et acronymes.

La présentation globale correspond à la norme régulièrement adoptée par notre camarade et son éditeur lors des publications des précédents dictionnaires.

Un rappel en tête d'ouvrage signale le rôle et la fonction des parenthèses (en particulier

pour l'origine géographique et nationale du mot), des majuscules (en particulier pour les sigles) et des minuscules.

La partie traduction proprement dite se présente ensuite en quatre colonnes. Comme cela était le cas dans ses précédents ouvrages, notre camarade a bien pris soin de préciser, à l'intention de l'utilisateur non francophone, le genre grammatical des noms par adjonction de l'article défini *le*, *la* voire *l'* par élision.

La colonne de gauche donne, évidemment par ordre alphabétique, l'entrée qui est souvent accompagnée de commentaires ou parfois d'explications.

La deuxième colonne donne, le cas échéant, le sigle correspondant à l'entrée.

La troisième colonne propose la traduction ou la définition dans la langue cible, également suivies parfois d'un commentaire ou d'une explication. Les explications et commentaires proposés dans les entrées et les traductions sont généralement accompagnés d'un indice de fiabilité c'est-à-dire de l'indication de la source, École d'application, TTA, DoD, FM, etc. Ces explications sont toujours là pour venir en aide à l'utilisateur, la double entrée *mortier/Mortiers*, par exemple, propose dans la colonne 3 des explications aussi bien britanniques qu'américaines sur ce type de matériel, sa distribution et son emploi. Précisons qu'il n'y a pas systématiquement de correspondance à ce niveau. Pour illustrer ce propos, les entrées **tir** donnent de nombreux exemples. Le *tir de ratissage* donne une explication alors que l'équivalent *shrapnel firing* n'en propose pas. L'inverse existe, *tir de riposte* n'est pas expliqué alors que l'équivalent US *counterfire* (qui précise d'ailleurs les deux orthographes admises c'est-à-dire avec ou sans trait d'union) donne une définition. Les explications peuvent être différentes selon l'origine des sources, *predicted fire* donne aussi bien la définition UK que la définition US. Elles peuvent aussi être plus riches dans la langue cible que dans la langue d'origine et vice-versa : le terme d'artillerie de marine *raking fire* est beaucoup plus explicité que dans l'entrée française *tir de traverse*. Ces différences ne présentent toutefois que peu d'importance puisque tout utilisateur du dictionnaire est évidemment versé dans les deux langues et trouvera donc toujours les renseignements dont il a besoin. Enfin, il arrive parfois que pour un même terme ces commentaires reprennent des définitions différentes au sein d'un même ensemble de forces, ainsi que le montre *Close Air Support* qui donne bien une définition pour l'Armée de Terre US, mais aussi deux définitions interarmées (celle du JP 3.0 et celle du JP 3.09) qui diffèrent entre elles ! Notre camarade rappelle à ce sujet que la traduction *appui aérien rapproché* que nous avons tous apprise a été officiellement remplacée par *Action Aérienne dans la Zone des Contacts* (AAZC).

La quatrième colonne donne, si besoin est, le sigle reconnu dans la langue cible. Un petit regret, celui que les sigles et acronymes ne soient pas rangés eux-mêmes par ordre alphabétique dans la première colonne. Par exemple si l'on ignore l'anglais *HE* il faut, sur la version papier, penser à chercher *HE* dans la troisième colonne qui, elle, n'est pas classée par ordre alphabétique. La fonction recherche « mots entiers » dans la version numérique ne s'avère guère utile dans ce cas précis, car elle propose tour à tour toutes les occurrences aussi bien de *HE* que de *he* ou de *He*, mais peut-être cela est-il dû à ma version de lecteur de PDF. Ceci dit, il ne s'agit sans doute que d'un cas particulier et extrême, voire unique, toute autre recherche du type *HESH* ou *APFSDS* donne évidemment un résultat immédiat. À la décharge de l'auteur, il faut toutefois reconnaître que situer les sigles dans la première colonne aurait considérablement rallongé la dimension de l'édition papier du dictionnaire soit 9700 entrées supplémentaires en colonne 1 et donc alourdi l'ensemble des volumes de quelques centaines de pages.

On peut être surpris de l'absence d'entrées de certains matériels par leur nom propre ou par leur numéro de série.

Par exemple, *Paladin* aussi bien que *M109A6* ne sont mentionnés qu'à l'intérieur dans

l'entrée *cannon field artillery battalion*. La version *KAWEST* de ce lanceur n'est pas non plus mentionnée, nos camarades suisses le regretteront peut-être.

Le *FV433 Abbot* n'est plus en dotation chez les artilleurs britanniques, son absence se justifie donc même si l'on pourrait pinailler en rappelant sa présence, toujours d'actualité si l'on en croit Wikipedia, dans les forces armées indiennes.

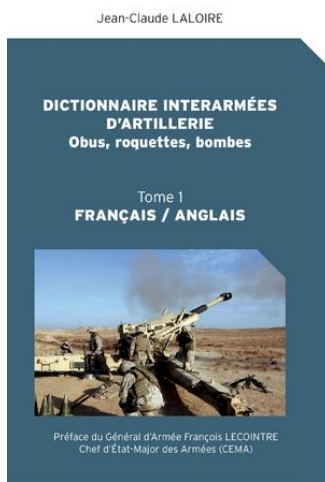
Si l'*Eryx* ne se trouve qu'à l'entrée *Arme antichar à courte portée*, *Caesar* se situe en revanche bien à sa place, accompagné d'un commentaire et, dans la version anglais-français, notre canon apparaît à l'entrée *Caesar howitzer* également accompagnée d'un commentaire en anglais. Si notre vénérable *TRF1* n'est mentionné que dans un contexte historique, il faut signaler qu'*AUF1* se trouve bien dans la colonne 2 de la version français-anglais et la colonne 4 de la version anglais-français.

Les traductions données sont soit des traductions déjà reconnues et admises soit présentées sous forme de définitions lorsqu'aucun équivalent n'existe dans la langue cible, par exemple lorsque la fonction n'existe pas dans l'autre force, phénomène que l'on peut illustrer par le cas de *Air Gunnery Officer (AGO)* de l'armée de l'air US traduit par *Officier de l'armée de l'air chargé des questions de tir aux armes de bord*. Nous avons donc là, mais cela a déjà été signalé dans des recensions précédentes, un nouvel échantillon des choix et décisions que doit prendre le lexicographe amené à s'engager pour une norme et il faut se souvenir que ces choix et décisions ne sont pas toujours les mêmes que ceux que peuvent ou doivent prendre le traducteur ou l'interprète en action.

Reconnaissons enfin que notre camarade a su résister à la tentation de l'encyclopédisme inutile en se concentrant sur la terminologie en usage dans l'arme. Par exemple, à l'entrée *lotissement* (Tome 3) on ne trouve comme traduction que *ground plot* ce qui est largement suffisant en topographie militaire qui ne s'intéresse qu'au lieu réel et n'a que faire du travail administratif ayant présidé à la conception dudit lieu (le fait de lotir et non le résultat obtenu) qui serait *subdivision of parcels*.

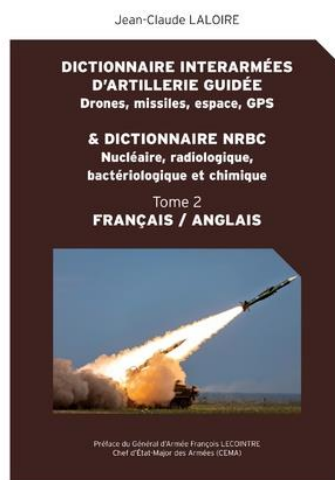
Immense et admirable travail donc, d'une richesse inégalée à ce jour dans le domaine traité, fruit d'une longue expérience de linguiste spécialisé et de militaire, fruit aussi du labeur plus ingrat, mais combien nécessaire de chercheur, de lecteur et de rédacteur témoignant d'une parfaite connaissance du sujet.

Nous avons là, avec cette œuvre, une nouvelle ressource incomparable, indispensable pour le spécialiste, qu'il soit anglophone ou francophone.



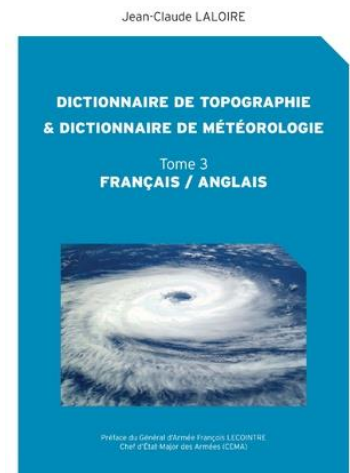
L'Harmattan

Broché 792 pages : 55 €
Version numérique : 42,99 €



L'Harmattan

Broché 384 pages : 36 €
Version numérique : 28,99 €



L'Harmattan

Broché 328 pages : 32 €
Version numérique : 24,99 €



LIEUTENANT-COLONEL MICHEL KLEN : FEMMES D'EXCEPTION

Recension par le lieutenant-colonel (OLRAT) Monique

Chargée de recenser cet ouvrage sur des femmes exceptionnelles écrit par un homme (*a priori* "privileged white male" ou *homme blanc privilégié*) et d'user de ma plume « féminine », je ne suis pas adepte du féminisme agressif, même si, comme la plupart des femmes, j'ai eu à supporter des « sales types ». De nature optimiste, je préfère largement le **féminisme positif** qui ressort de cet ouvrage, qui ne met pas en concurrence les deux moitiés de l'humanité, mais insiste sur le fait que les femmes **aussi** peuvent être exceptionnelles.

Cet ouvrage s'adresse certes à tout public, mais plus particulièrement à un public ouvert d'esprit et non misogyne, d'autant que pour une fois, et hormis la couverture, les femmes n'y font l'objet d'aucune illustration !

Docteur en lettres et sciences humaines, notre camarade angliciste le lieutenant-colonel Michel Klen (Saint Cyr 1966-1968) est un expert des enjeux internationaux. Son impressionnante compilation lui permet de dépeindre la situation de femmes exceptionnelles sur quasiment tous les continents, qui sont ou ont été des théâtres d'opérations ou ont connu des conflits durant lesquels les actions de certaines femmes françaises sont peu connues.

Il s'agit d'un essai qui rend hommage au courage de femmes, célèbres ou non, ayant fait preuve de bravoure (et non de témérité) dans des situations exceptionnelles. Ouvrage historique qui se lit presque comme un roman, on y découvre les portraits de femmes, brillantes, courageuses, qui se sont illustrées à différentes époques et dans différentes situations, portraits classés selon de grandes thématiques : la Grande Guerre, la Deuxième Guerre mondiale, la guerre d'Indochine, le Kurdistan, contre l'obscurantisme, le Liban, l'Afrique, la rage de vivre, les reporters de guerre, le défi et la solidarité. Certaines ont marqué l'histoire, d'autres moins, mais leurs actes sont tout autant exceptionnels. La conclusion, sous forme d'épilogue, est suivie d'une annexe « les grandes premières au féminin », d'un index des patronymes cités, tant féminins que masculins, puis d'une bibliographie fournie.

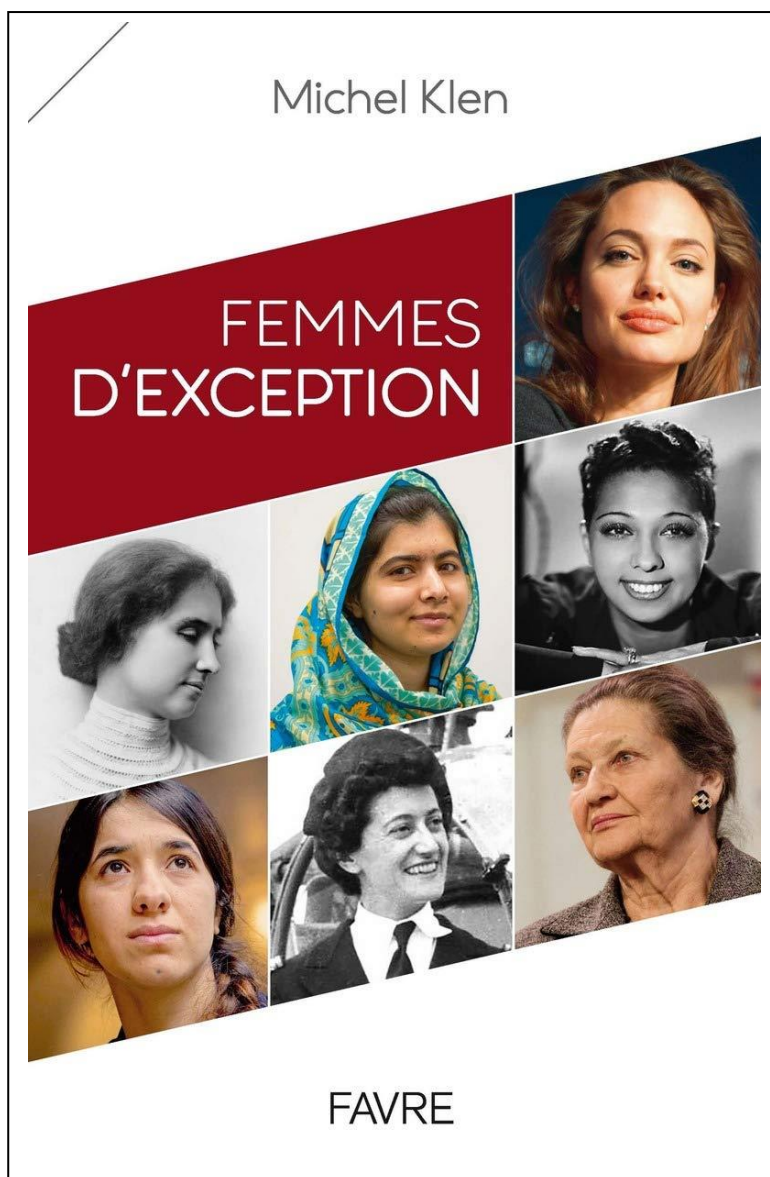
Pour ma part, une majorité des femmes présentées m'étaient connues, comme la pakistanaise Malala Yousafzai, Rosa Parks, Bertha von Suttner (j'ai habité longtemps une rue portant son nom en Allemagne), Joséphine Baker, Simone Veil et bien d'autres. Redécouvrir leurs histoires, découvrir certaines anecdotes (l'origine du choix du prénom d'Édith Piaf par exemple) est très plaisant et l'auteur ne se contente pas d'une simple énumération, ainsi l'ensemble est agréable à lire. C'est un ouvrage qui pourrait avantageusement permettre de mettre en avant des portraits de femmes, notamment pendant le cycle scolaire de nos jeunes ou même au cours du SNU, et pourquoi pas dans nos écoles d'officiers et de sous-officiers.

Officier, fille d'officier ayant combattu en Indochine et en Algérie, épouse d'officier Saint-Cyrien ayant effectué plusieurs OPEX en ex-Yougoslavie, Afghanistan, Liban..., je dois

admettre que les chapitres consacrés aux femmes dans le cadre de conflits militaires ont eu ma préférence, qu'elles portent elles-mêmes des galons, se livrent à un combat clandestin ou fassent partie de la catégorie des soignants trop souvent oubliée en temps de paix.

Pour conclure, une citation de Simone de Beauvoir (qui ne semble pourtant pas faire partie des femmes d'exception de notre camarade) : « *Personne n'est plus arrogant envers les femmes, plus agressif ou méprisant qu'un homme inquiet pour sa virilité* ».

Avec cet ouvrage, l'auteur contribue sans conteste à briser les codes de la misogynie, non seulement en encourageant l'éducation des femmes et des jeunes filles, mais également en contribuant à l'éducation de ses lecteurs. Un livre à mettre entre toutes les mains !



Femmes d'exception. Michel Klen, 2019

Editions Favre

ISBN 978-2-8289-1758-6

Format 15cm x 23 cm, 262 pages

19 €



**LIEUTENANT-COLONEL OLRAT (H) MICHEL KLEN :
DANS LES COULISSES DE L'ESPIONNAGE**

Recension par M. Paul-Edouard MARTIN¹

C'est il y a maintenant près de 10 ans qu'élève en classes préparatoires, j'eus le plaisir de faire la connaissance du Lieutenant-colonel Michel Klen à l'occasion d'une conférence consacrée à son ouvrage, *L'odyssée des mercenaires*², organisée à l'initiative de mon professeur d'histoire de l'époque.

L'éclairage passionnant de la thématique explorée à Lille ce jour-là s'accompagnait d'une présentation tout en pédagogie et en illustrations. Autant d'éléments qui ont contribué à me conforter dans ma curiosité pour les questions de défense et de sécurité tout en m'incitant à suivre avec attention les futures publications du conférencier.

C'est donc avec un plaisir non dissimulé et sans hésitation aucune que j'ai accepté avec enthousiasme de rédiger pour *Le bulletin de l'ANOLiR* la recension de ce livre dont le titre ambitieux m'intriguait déjà, tant l'idée de faire découvrir au lecteur les "coulisses de l'espionnage" me semblait *a priori* une entreprise délicate et une promesse bien dure à tenir, compte-tenu de la particularité de la thématique en question. Pour autant, à l'heure de refermer *Dans les coulisses de l'espionnage*, j'ai le sentiment que cet engagement est amplement respecté, et ce, de plusieurs manières, dont certaines n'ont pas été sans me surprendre et m'instruire.

L'exercice est naturellement très périlleux du fait des fantasmes et de l'imaginaire entourant le sujet choisi. Sans pour autant manquer d'analyser les variations romanesques des récits d'espionnages – ce qui est déjà en soi intéressant - Michel Klen n'y cède pas un instant. Il relève ainsi un premier défi, qui consistait à prendre en compte ces phénomènes, mais en établissant la frontière entre réalité et fiction. Il appuie son propos sur un corpus solide et abondant dont on appréciera notamment les références de publications étrangères parfois trop peu connues, en tout cas de votre serviteur. Comme tout bon ouvrage de cette catégorie, ce livre parvient à être un point de repère, invitant à approfondir le sujet au travers de multiples autres lectures.

Le second atout de ce travail est selon moi qu'il s'agit d'un exposé organisé et rigoureux, qui s'enracine dans une bibliographie riche et fournie, proposant de ce fait au lecteur une ample documentation. Après un préambule qui permet une excellente mise en contexte, quatre chapitres abordent au travers de portraits les grands ressorts de la manipulation tout en décrivant le moment clé qu'a été la Guerre Froide pour le monde du renseignement. De manière complémentaire, cette approche très incarnée laisse ensuite la place à trois chapitres et un épilogue analysant des confrontations généralement plus récentes et sur lesquelles est porté un regard global insistant sur le "grand jeu", qu'il soit nucléaire,

¹ Diplômé de Sciences-Po Lille (spécialité Stratégie, Intelligence et Gestion des Risques) et de l'Institut Latino-américain de l'Université de Salamanque, Paul-Edouard Martin est l'auteur de plusieurs articles publiés par l'Institut Espagnol d'Etudes Stratégiques (*Instituto Español de Estudios Estratégicos*).

² Michel Klen, *L'odyssée des mercenaires*, Paris, Ellipses, 2009, 335 p.

économique ou numérique.

La lecture de *Dans les coulisses de l'espionnage* est en outre particulièrement marquante pour le soin qu'apporte l'auteur à l'étude de l'intériorité des "espions" présentés, qu'ils soient agents doubles, officiers traitants, diplomates, intermédiaires ou simples sources. Cette interrogation des motivations les plus profondes est axée autour de la présentation des différents leviers du recrutement et de ce qui détermine le succès - ou l'échec - d'un retournement. Chacun des portraits passionnants qui illustrent cette approche se lit véritablement comme un roman.

On se trouve alors à toucher du doigt la complexité d'êtres humains, pétris de convictions, de sens du devoir, de courage parfois, mais aussi d'orgueil, de médiocrité, d'ambitions et d'intérêts contradictoires. C'est justement ce qui se trame dans les coulisses de leurs âmes qui les poussera, pour certains, dans de sombres dissonances cognitives qui sont autant de points de faiblesses, surtout une fois découverts et correctement exploités. Difficile de ne pas s'y projeter, dans une introspection qui, féconde, devrait logiquement déboucher sur l'accroissement des vertus de prudence et de vigilance.

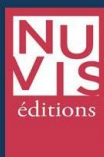
Au détour de ce livre, on fait aussi la connaissance de nombreux services de renseignements et leurs différences de culture sautent aux yeux. Cette découverte, comme la compréhension de l'analyse géopolitique, est amplement facilitée par les notes de bas de page et autres précisions qui n'ont de cesse de rendre le propos compréhensible pour le néophyte cherchant au travers de ces lignes à en savoir plus. Chaque terme étranger ou technique s'accompagne de sa traduction ou de sa définition et pas un seul sigle n'est parachuté tel quel sur le lecteur, du haut d'une connaissance qui se complairait à être obscure.

Une autre qualité de cet ouvrage est donc de traiter de sujets complexes de manière accessible sans pour autant les caricaturer, d'étudier sans fard l'intériorité d'espions de tous profils et, naturellement, de pousser le lecteur à s'interroger lui-même et à interroger ses convictions d'une manière nouvelle. Le regard tout particulier qui découle de ce livre permet de remettre en perspective certains sujets brûlants du moment, dont on réalise, pour nombre d'entre eux, qu'ils ne sont pas si nouveaux qu'ils n'y paraissent. De même, il est intéressant de s'attarder sur l'idée que, rien qu'en se fondant sur ce qui a fini par devenir public, le renseignement est sans conteste à l'origine de plusieurs paramètres essentiels des rapports de force de nos relations internationales.

Pour conclure, *Dans les coulisses de l'espionnage* dresse une analyse aux échelles complémentaires d'une profession finalement peu et mal connue dans sa réalité concrète. Il s'attarde avec succès sur le caractère extraordinaire de parcours qui ont parfois changé le cours de l'histoire sans en dissimuler les travers. Il montre aussi que, comme tout monde professionnel, le renseignement n'est pas épargné par les vengeances ou les manœuvres guidées par l'ambition personnelle. Enfin, cet ouvrage livre un point de vue sur les enjeux internationaux à la fois spécifique et très enrichissant par son originalité. Celui-ci se dessine au travers de plusieurs chapitres, notamment ceux consacrés à la confrontation économique mondiale et à la surveillance. On ne saurait donc trop conseiller cette lecture, en particulier à celui ou celle qui, croyant n'être pas concerné ou intéressé par la question, risque bien d'être surpris.

Michel KLEN

**Dans les
coulisses de
l'ESPIONNAGE.**



Dans les coulisses de l'espionnage, Michel Klen, 2020

Editions Nuvis

ISBN 978-236367-118-9

Format : 24 cm x 15,5 cm, 250 pages

21 €



L'ANOLiR

BOUTIQUE

Notre association s'est dotée d'une série d'objets promotionnels. Les quatre articles présentés ci-dessous sont disponibles à l'achat. Pour cela, utiliser le bon de commande joint. Les frais de port ne sont à régler qu'une fois, y compris pour plusieurs objets. Pour l'achat de plusieurs objets différents, ce sont les frais de port du montant le plus élevé qui doivent être appliqués.

Médaille de l'ANOLiR

Il s'agit d'un tirage **simple face**. Médaille présentée en emballage 'luxe', écran bleu dans un carton blanc. Dimensions 90mm (hauteur) x 80mm (largeur). Poids 320 Gr. (emballage compris). Dessin original du Lieutenant-colonel (OLRAT) Victor MATAOUCHEK, Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR.

'On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée'.



'Coin' de l'ANOLiR



Il s'agit d'une reproduction à l'échelle ½ (env.) de notre médaille, **double face** (verso : symbole de l'enseignement militaire supérieur, comme sur la médaille originale), livrée en sachet velours bleu imprimé (sphinx ornant un diplôme de linguiste militaire datant de 1950). Dimensions 42mm (hauteur) x 37mm (largeur). Poids 22 Gr. (emballage compris).

Cravate de l'ANOLiR

Il s'agit d'une réalisation de grande qualité (100% soie), fabriquée par une grande marque française (LR Paris). Le logo est celui décrit ci-dessus, et la teinte bleue se marie parfaitement avec une chemise de couleur blanche ou bleu clair.



Broche au sphinx

Cette réplique exacte de l'insigne des interprètes militaires de la 1^{re} Guerre Mondiale mesure 32x30mm, et se fixe par 2 attaches type pin's.



BON DE COMMANDE

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

CEN Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A

320 chemin de La Villette

83400 HYERES

nicolas-bayol@orange.fr

Le (Grade/Nom/Prénom)

Adresse :

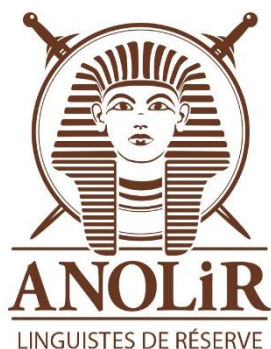
.....

Commande :

- Médaille(s) x 30 € = - Cravate(s) x 30 € = - Coin(s) x 10 € = - broche x 10€ =	
TOTAL :	
+ PORT³ :	
1 Médaille : 6 € , 2 ou 3 médailles 7 € (colissimo) 1 Cravate 3,5 € , 2 ou 3 cravates 4,5 € (Lettre Max) 1 Coin 2,5 € , jusqu'à 10 coins 3,5 € (Lettre Max) 1 broche 2,5 € , jusqu'à 10 broches 3,5 € (Lettre Max)	
TOTAL à régler :	

³ Seul le montant le plus élevé doit être réglé.

Ex : 1 médaille + 1 cravate + 1 coin = 6 € ; 1 cravate + 1 coin = 3.5 € ;



Bulletin d'Adhésion à l'ANOLiR

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A
320 chemin de La Villette
83400 HYERES
nicolas-bayol@orange.fr

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Bureau de distribution :
Téléphones :
Domicile :
Professionnel :
Portable :
E-mail :

Grade :
Date de nomination :
Actif / Honoraire :
Région Terre :
Affectation :

Fax (domicile) :
Fax (professionnel) :

Profession :
Employeur :

1^{ère} Langue :
2^{ème} Langue :
3^{ème} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :
Degré (Ecrit / Oral) :
Degré (Ecrit / Oral) :

Diplômes Civils :

Autres spécialités militaires
(ORSEM, IHEDN, STM...) :
Autres associations dont vous êtes membre :
Décorations :

Participation 2020 :

- ♦ Dans les cadres : 30 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ♦ Honoraire : 15 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ♦ Abonnement Armée et Défense, revue UNOR : 16 Euros

Dossier de déclaration à la CNIL n° 314985

‘En application de la loi du 06.01.78 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :

- les réponses à ce questionnaire ne sont destinées qu’à l’ANOLiR et sont nécessaires à la gestion du fichier des adhérents ;
- vous êtes habilité à obtenir les informations recueillies au moyen de ce questionnaire et, le cas échéant, à demander toute rectification.

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS LINGUISTES DE RESERVE

**(ANOLiR)
CRÉÉE EN 1928**

‘Des linguistes spécialistes de Défense’

Président : lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

La médaille qui illustre la couverture (recto et verso)
de cette publication a été dessinée par le
Lieutenant-colonel OLRAT (H) Victor MATAOUCHEK,
Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR

On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.

Au verso, le symbole de l'Enseignement Militaire Supérieur.

L'ANOLiR, Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve, regroupe près de 300 OLRAT (Officier Linguiste de Réserve de l'Armée de Terre) ou IRAT (Interprète de Réserve de l'Armée de Terre), ou plus simplement Interprètes de Réserve. Elle existe depuis 1928 et est affiliée, par le biais de l'ANRAT (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre) à l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve), qui fédère l'ensemble des Associations d'Officiers de Réserve. Notre association siège aux Conseils de l'ANRAT et de l'UNOR, aux différentes sessions de la CCRAT (Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre), et participe à autant de tables rondes que possible au niveau ministériel.

Parmi les membres de l'ANOLiR figurent des réservistes ayant effectué leur Service National (la grande majorité) en tant qu'interprètes, et maintenant travailleurs indépendants, fonctionnaires, enseignants, employés, cadres... et des linguistes issus de la 'nouvelle réserve' aussi bien que des ex officiers d'active (parmi lesquels 3 généraux). Ces différentes catégories sont représentées au Conseil d'Administration. Une bonne proportion d'entre eux réside à l'étranger ; l'ensemble est composé, bien entendu, de tous les grades et représente une trentaine de langues.

***Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre***

Directeur de la publication :
LCL (OLRAT) Charles BERTIN



Réalisation, composition, maquette :
CNE (OLRAT) Vianney MARTIN
CDT (OLRAT) Walter PERRIN-COCON

Toute correspondance concernant le Bulletin
est à envoyer à :

LCL (OLRAT) Charles BERTIN
8, rue Charles BRUGNOT
21000 – DIJON
president@anolir.org